



AMMERTZWILLER-BALSCHWILLER  
ET ENVIRONS

# Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Décret n° 95-636 du 6 mai 1995

## Exercice 2019



Renouvellement de la conduite  
Balschwiller – Eglingen  
Passage de la Largue

SIAEP  
2, rue de l'école - Ammertzwiler  
68210 BERNWILLER  
Tél 03 89 25 34 09  
siaep.ammertzwiler@wanadoo.fr

# SOMMAIRE

I)	Les caractéristiques générales du service.....	3
a)	Objet.....	3
b)	Conditions particulières.....	3
c)	La nature exacte des compétences .....	3
d)	Travaux nécessaires au fonctionnement du service .....	4
e)	Les responsabilités civiles et pénales .....	4
II)	Présentation Générale du Syndicat Intercommunal .....	4
a)	Localisation des principaux points de prélèvement et capacité .....	4
b)	Les ouvrages de stockage.....	5
c)	Plan simplifié du réseau .....	6
d)	Coupe schématique du réseau .....	6
e)	Schéma d'alimentation en eau du SIAEP .....	7
f)	Les Abonnés.....	8
g)	Caractéristiques du réseau.....	8
h)	Caractéristiques des branchements.....	8
i)	Volumes produits .....	9
j)	Volumes distribués.....	9
k)	Evolution de la distribution .....	9
l)	Consommation par logement .....	10
m)	Indice linéaire de pertes en réseau.....	10
n)	Evolution du rendement .....	11
o)	Rendement par secteur de distribution .....	11
p)	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale.....	11
q)	Taux moyen de renouvellement des réseaux.....	12
III)	Qualité de l'eau .....	12
a)	Puits de Schweighouse :.....	12
b)	Puits d'Ammertzwiler :.....	12
c)	Qualité de l'eau du robinet.....	13
d)	Branchements en plomb.....	15
e)	Eau distribuée :.....	15
f)	Indice d'avancement de la protection de la ressource.....	15
IV)	Le prix de l'eau .....	16
a)	Détail du prix de l'eau.....	16
b)	Récapitulatif du prix de l'eau .....	16
c)	Facture type semestrielle de 60 m <sup>3</sup> .....	17
d)	Taxe et frais annexes .....	18
1)	Taxe de branchement .....	18
2)	Participation aux frais de gestion : .....	18
V)	Investissements réalisés par le SIAEP en 2019.....	18
VI)	Suivi de travaux réalisés par le SIAEP.....	18
VII)	Travaux d'entretien (fuites) en 2019 .....	19
VIII)	Les dettes du Syndicat.....	19
IX)	Prévisions investissements et travaux .....	20
	ANNEXES : note d'information de l'agence de l'eau Rhin-Meuse .....	22

## EXERCICE 2019

# RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

## **l) Les caractéristiques générales du service**

La distribution publique de l'eau potable s'étend sur l'ensemble du territoire des 9 communes rurales adhérentes au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable d'Ammertzwiler Balschwiller et environs.

### **a) *Objet***

Le SIAEP exerce d'une part les activités de production d'eau potable par l'exploitation des puits d'Ammertzwiler et de Schweighouse et d'autre part la distribution sur l'ensemble des 9 communes : Balschwiller, Bernwiller, Buethwiller, Diefmatten, Eglingen, Falkwiller, Gildwiller, Hagenbach & Hecken.

### **b) *Conditions particulières***

Les travaux d'extension, de modification, d'entretien, de réparation et de branchement sur le réseau d'eau potable sont effectués par l'entreprise SUEZ dans le cadre d'un marché négocié à bons de commande avec effet au 01/07/2017 en application des articles 35, 65, 66 & 71. La durée du contrat est fixée à 1 an renouvelable 3 fois par tacite reconduction. Les commandes des travaux se font au fur et à mesure des besoins et à la demande du Syndicat.

L'entretien du matériel de pompage et la surveillance des sites d'Ammertzwiler, des réservoirs de Gildwiller d'Hagenbach et les puits de Schweighouse sont assurés par la Société 2CAE. La durée du contrat est fixée à un an, reconductible chaque année.

### **c) *La nature exacte des compétences***

Le service est exploité en régie.

Il concerne l'entretien, le fonctionnement et l'investissement continu des ouvrages, toutes les relations avec les usagers (demande d'abonnement, de réalisation de branchement, relevé d'eau, renseignements, conseils, etc) et la facturation d'eau.

Une secrétaire, un technicien et ponctuellement des releveurs assurent le service aux abonnés du Syndicat d'eau.

#### **d) Travaux nécessaires au fonctionnement du service**

Les travaux de réparation et renouvellements des réseaux sont à la charge du Syndicat. Lors de la réunion du 24/01/2006, le Comité Directeur a décidé l'installation systématique de bornes de comptage en limite de propriété en cas de réparation de fuite, ou de remplacement de conduite ou de rétablissement de branchement. Le SIAEP restant responsable jusqu'au compteur. Les compteurs en service appartiennent au Syndicat qui les loue aux abonnés.

#### **e) Les responsabilités civiles et pénales**

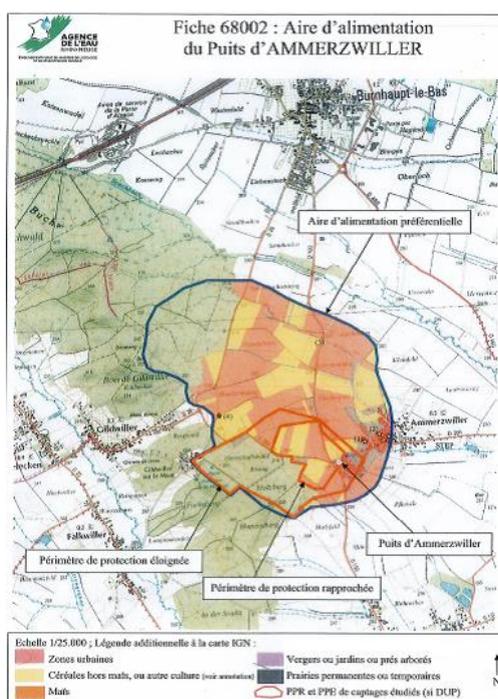
Le SIAEP est responsable de la qualité de l'eau distribuée. Il est responsable des dommages liés à l'existence des ouvrages dont il est propriétaire. Il a le devoir d'information à l'égard des usagers.

## **II) Présentation générale du Syndicat Intercommunal**

#### **a) Localisation des principaux points de prélèvement et capacité**

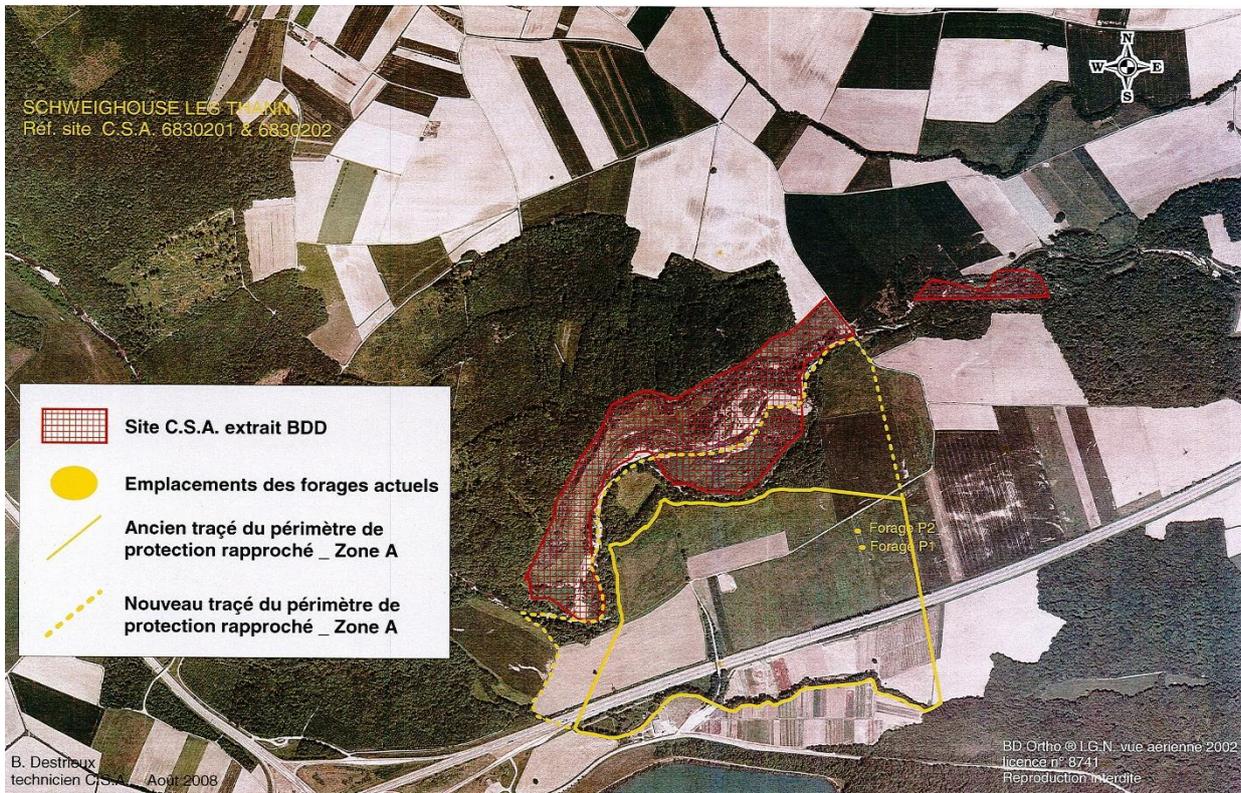
Le SIAEP d'Ammertzwiler - Balschwiller et Environs est alimenté par le puits d'Ammertzwiler (DUP du 1<sup>er</sup> avril 1977 – arrêté n° 49954) et les 2 puits de Schweighouse (DUP du 02 avril 2009 – arrêté n° 200909219).

- Puits d'Ammertzwiler : pompe avec variateur de vitesse de 10 à 50 m<sup>3</sup>/h



- Puits n° 1 de Schweighouse : débit de 50 m<sup>3</sup>/h

- Puits n° 2 de Schweighouse : débit de 70 m<sup>3</sup>/h.

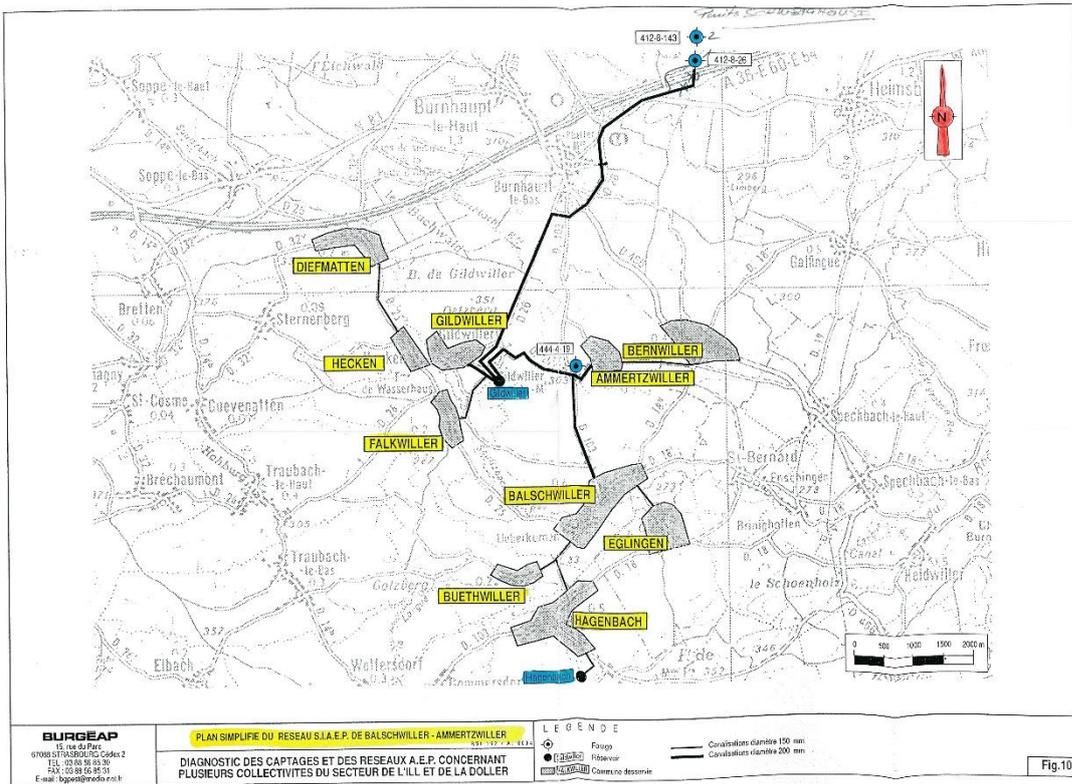


Il existe une convention d'entraide de service public d'eau potable entre le SIAEP de la Vallée de la Doller et notre Syndicat. Chacune des deux collectivités s'engage à aider, au mieux de ses possibilités, la collectivité qui sollicite une fourniture de secours d'eau potable. Cet engagement porte sur les volumes ainsi que sur la rapidité de mise en œuvre.

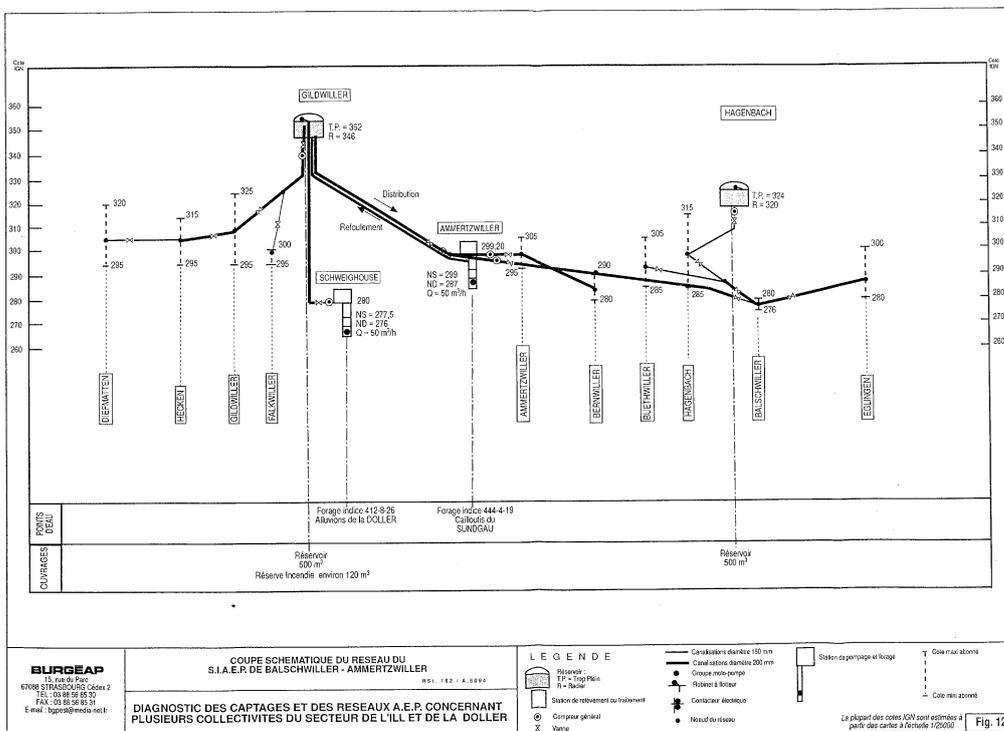
### ***b) Les ouvrages de stockage***

Réservoir de Gildwiller le Mont : capacité de 600 m<sup>3</sup> – mis en service en 1959  
Réservoir de Hagenbach : capacité de 400 m<sup>3</sup> – mis en service en 1967

### c) Plan simplifié du réseau



### d) Coupe schématique du réseau



**e) Schéma d'alimentation en eau du SIAEP**

Visite JM du 18/10/11  
Mise à jour du 20/03/2017  
(suite information du syndicat)

AGENCE REGIONALE DE SANTE – DELEGATION DU HAUT-RHIN  
Cité administrative Gaujot – 14 rue du Mal Juin – 67084 STRASBOURG Cedex  
<http://www.ars.alsace.sante.fr>

**SCHEMA D'ALIMENTATION EN EAU DU SYNDICAT  
AMMERTZWILLER - BALSCHWILLER ET ENVIRONS  
(UGE N° 504)**

FORAGE DE SCHWEIGHOUSE N°2  
N° BRGM 04128X0143

FORAGE DE SCHWEIGHOUSE N°1  
N° BRGM 04128X0026

FORAGE  
D'AMMERTZWILLER  
N°BRGM 04444X0019

Nouvelle liaison  
pour diluer les  
nitrates (depuis  
fin 2010)

UGE N° 514  
SIAEP VALLEE DE LA DOLLER

GUEWENHEIM  
MICHELBACH  
ASPACH LE HAUT  
ASPACH LE BAS  
SCHWEIGHOUSE THANN  
BURNHAUPT LE HAUT  
BURNHAUPT LE BAS

Les raccordements sont sur la conduite du SIAEP  
DE LA VALLEE DE LA DOLLER au niveau de la  
zone artisanale de Burnhaupt- le -bas et de la zone  
artisanale de Soppe le Bas.  
Alimentation dans les deux sens possible.

Réservoir de  
Gildwiller  
600 m3 (dont  
150 m3 de

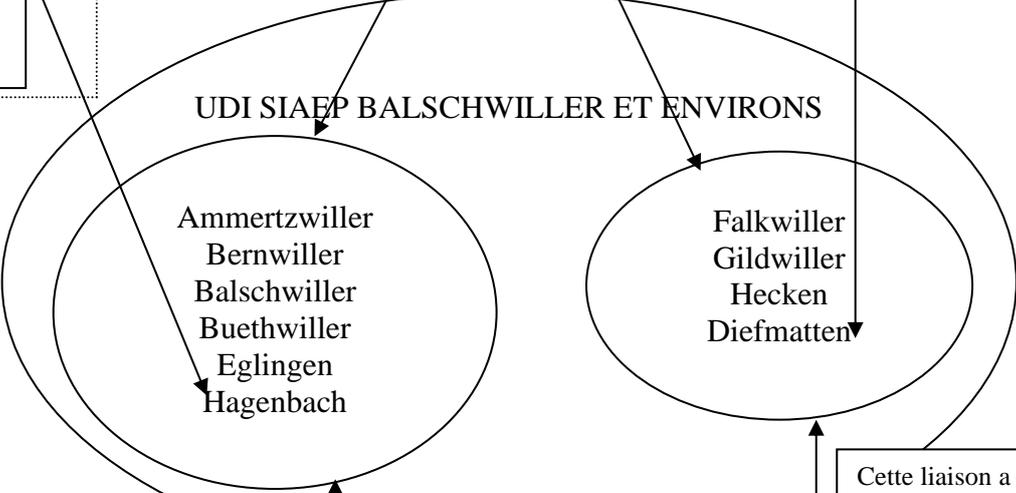
SENTHEIM  
SOPPE LE HAUT  
SOPPE LE BAS  
MORTZWILLER

Mise en service septembre 2016)

UGE N° 546  
SDE TRAUBACH

TRAUBACH  
WOLFERSDORF  
GOMMERSDORF

Liaison permanente avec  
SDE Traubach sur réseau  
de Gommersdorf depuis  
août 2015



UDI SIAEP BALSCHWILLER ET ENVIRONS

Ammertzwiler  
Bernwiller  
Balschwiller  
Buethwiller  
Eglingen  
Hagenbach

Falkwiller  
Gildwiller  
Hecken  
Diefmatten

Cette liaison a été renforcée  
mais l'absence de convention  
avec le SDE de Bréchaumont  
pose problème

UGE N° 348  
BALLERDORF

UDI

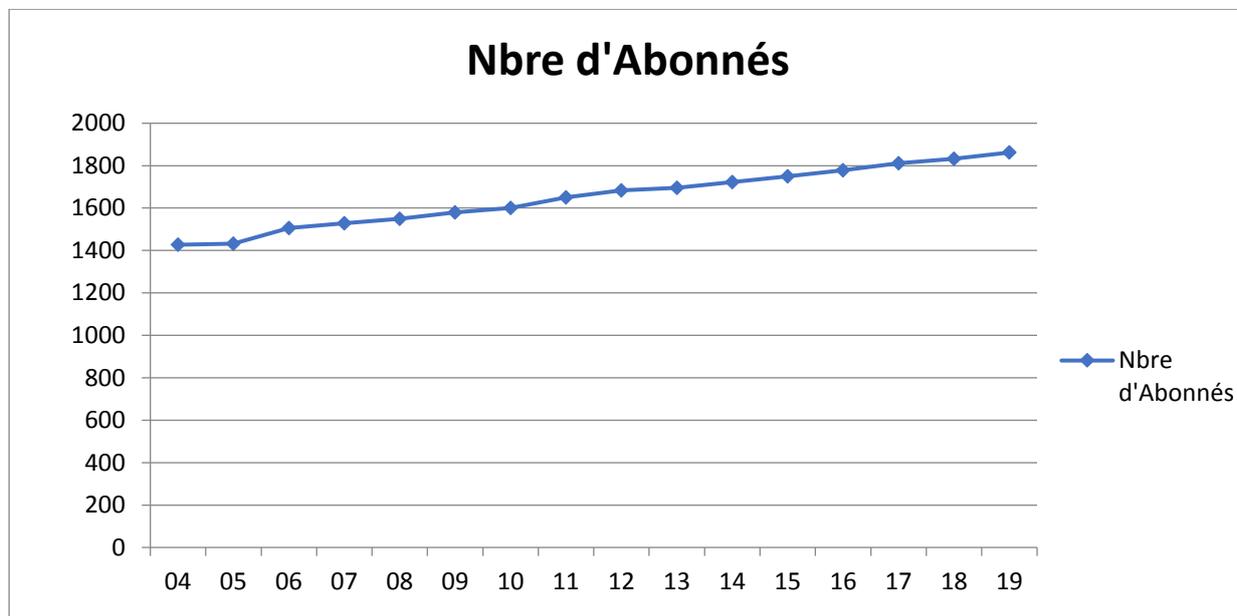
Liaison permanente avec  
Ballersdorf depuis  
septembre 2015

Réservoir de  
Hagenbach  
400 m3 (dont  
150 m3 de

Liaison de secours avec  
le SDE DE BRECHAUMONT

### f) Les Abonnés

Le Syndicat d'Ammertzwiler - Balschwiller et Environs regroupe 9 communes soit une population de 4 534 habitants et 1 862 abonnés.



### g) Caractéristiques du réseau

Le SIAEP fournit en eau ses abonnés par 56 km de réseau de canalisations en fonte sur domaine public. 45 % du réseau de distribution date de la création du Syndicat (début des années 1960).

### h) Caractéristiques des branchements

Commune	Nbre abonnés	Compteur extérieur			TOTAL	Pourcentage
		Borne Cahors	Borne Bornéo	Regard		
<b>Balschwiller</b>	316	45	156	27	<b>228</b>	<b>72%</b>
<b>Bernwiller</b>	440	114	128	30	<b>272</b>	<b>62%</b>
<b>Buethwiller</b>	103	20	39	5	<b>64</b>	<b>62%</b>
<b>Diefmatten</b>	120	19	94	1	<b>114</b>	<b>95%</b>
<b>Eglingen</b>	148	37	50	6	<b>93</b>	<b>63%</b>
<b>Falkwiller</b>	94	21	29	2	<b>52</b>	<b>55%</b>
<b>Gildwiller</b>	129	18	48	7	<b>73</b>	<b>57%</b>
<b>Hagenbach</b>	300	48	143	33	<b>224</b>	<b>75%</b>
<b>Hecken</b>	212	47	102	5	<b>154</b>	<b>73%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1862</b>	<b>369</b>	<b>789</b>	<b>116</b>	<b>1274</b>	<b>68%</b>

## i) Volumes produits

En 2019, un volume de 264 627 m<sup>3</sup> a été pompé et se répartit de la façon suivante :

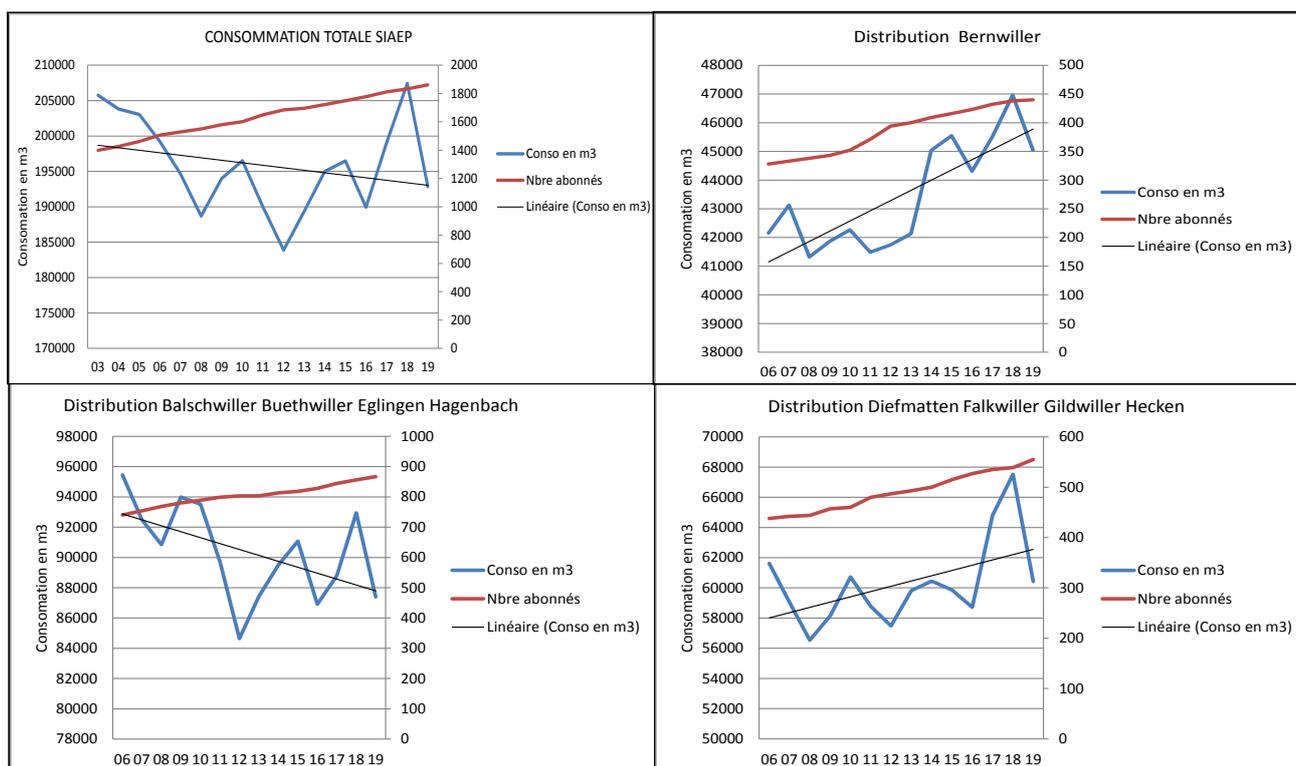
Ammertzwiller	164 745 m <sup>3</sup>	(62 %)
Schweighouse	99 882 m <sup>3</sup>	(38 %)
Total	264 627 m <sup>3</sup>	

## j) Volumes distribués

En 2019, un volume de 220 616 m<sup>3</sup> a été facturé et se répartit de la façon suivante :

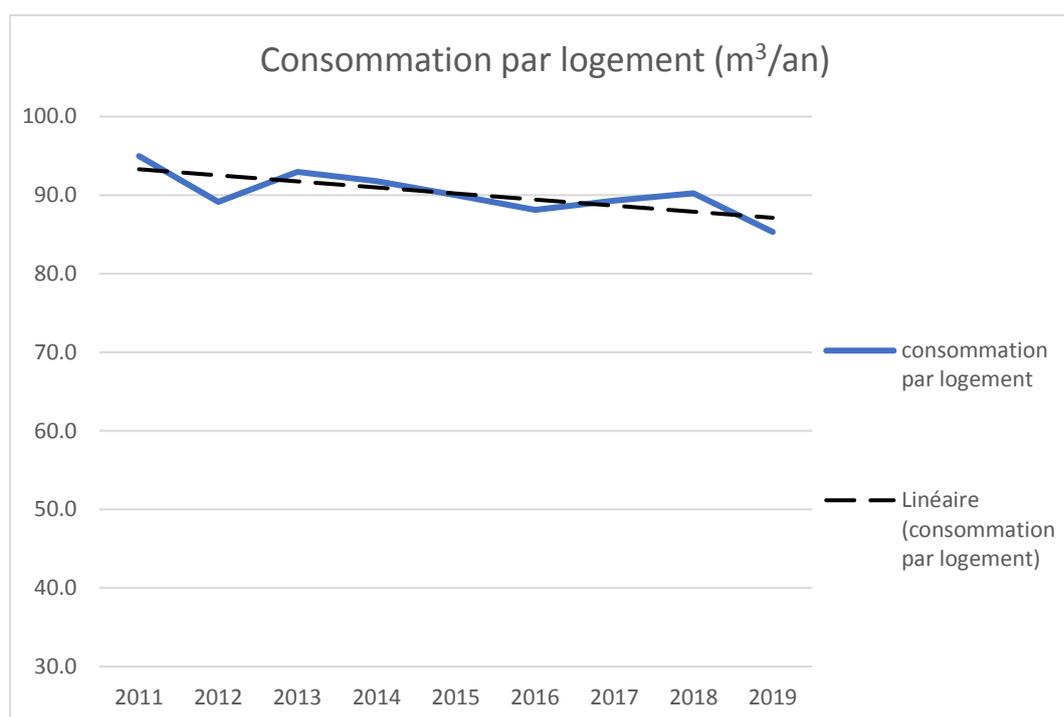
	Volumes facturés en m <sup>3</sup>							
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ammertzwiller	15 974	17 489	18 286	19 028	18 527			
Balschwiller	32 321	33 432	33 966	341 71	34 141	32 831	33 071	32 145
Bernwiller	25 808	24 642	26 713	26 519	25 785	45 514	46 965	45 039
Buethwiller	10 812	10 322	10 208	10 077	9 511	10 149	10 369	9 551
Diefmatten	15 627	14 415	14 731	15 736	15 149	16 603	16 214	15 860
Eglingen	13 621	15 747	16 086	17 220	17 299	18 628	19 608	16 989
Falkwiller	9 004	9 034	8 903	9 017	8 955	9 045	9 014	9 371
Gildwiller	11 800	13 152	14 316	12 322	11 546	12 157	13 096	12 178
Hagenbach	27 888	27 914	28 593	29 599	25 958	27 186	29 898	28 706
Hecken	21 063	23 222	22 501	22 785	23 061	26 993	29 191	23 014
Ballersdorf								7 619
Traubach							9 956	20 144
<b>Total</b>	<b>183 918</b>	<b>189 369</b>	<b>194 303</b>	<b>196 474</b>	<b>189 932</b>	<b>199 106</b>	<b>217 382</b>	<b>220 616</b>

## k) Evolution de la distribution



### *l) Consommation par logement*

	2019					
	Nb abon	Nb foyers	Total an	Nb gros	Volume gros	moy/an/foyer (sans gros consommateur)
<b>Balschwiller</b>	316	363	32145	7	4323	<b>78,2</b>
<b>Bernwiller</b>	440	501	45039	6	2127	<b>86,7</b>
<b>Buethwiller</b>	103	113	9551	1	831	<b>77,9</b>
<b>Diefmatten</b>	120	133	15860	2	3737	<b>92,5</b>
<b>Eglingen</b>	148	166	16989	2	2550	<b>88,0</b>
<b>Falkwiller</b>	94	96	9371	4	1330	<b>87,4</b>
<b>Gildwiller</b>	129	138	12178	2	425	<b>86,4</b>
<b>Hagenbach</b>	300	330	28706	4	1781	<b>82,6</b>
<b>Hecken</b>	212	213	23014	3	3226	<b>94,2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1862</b>	<b>2053</b>	<b>192853</b>	<b>31</b>	<b>20330</b>	<b>85,3</b>

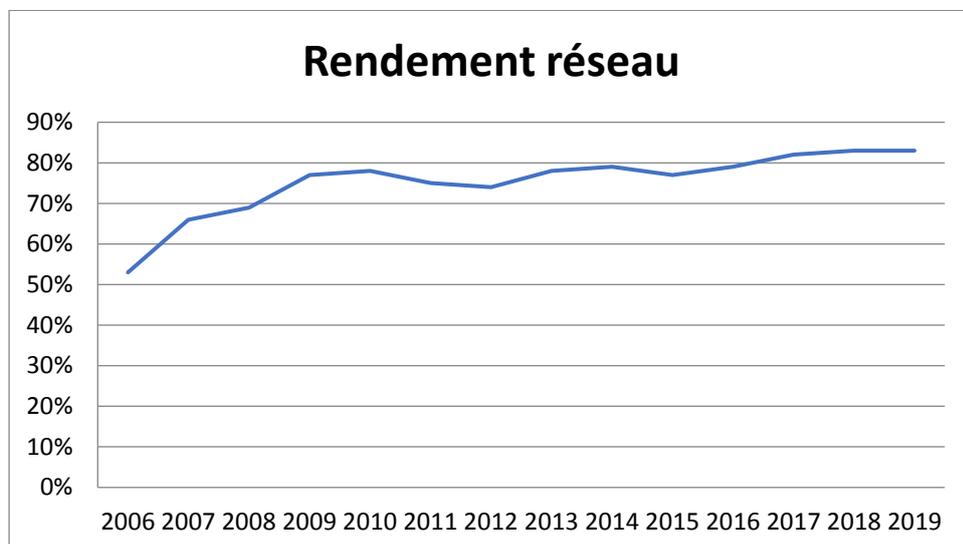


### *m) Indice linéaire de pertes en réseau*

2.15 m<sup>3</sup>/km/jour

## n) Evolution du rendement

Au courant de l'exercice 2019, 264 627 m<sup>3</sup> d'eau ont été pompés pour un volume de 220 616 m<sup>3</sup> effectivement facturés, soit un rendement de 83 %.



## o) Rendement par secteur de distribution

Année	Ammer Bern	Balsch	Buet	Eglin	Hagen	Gild Falk Heck Dief	Falk	Gild Heck	Heck Dief
2012	82%	65%	85%	82%	64%	82%			
2013	80%	64%	79%	95%	82%	89%	71%	95%	73%
2014	86%	83%	79%	98%	72%	83%	60%	89%	89%
2015	74%	62%	94%	91%	88%	82%	63%	84%	88%
2016	75%	74%	95%	89%	72%	78%	75%	78%	79%
2017	84%	70%	96%	90%	85%	79%	79%	77%	85%
2018	79%	65%	96%	89%	90%	79%	79%	75%	87%
2019	78%	70%	95%	91%	88%	83%	88%	70%	88%

## p) Indice de connaissance et de gestion patrimoniale

	Points
Existence et mise à jour des plans	15
Inventaire des réseaux (matériaux diamètres)	14
Inventaire des réseaux (période de pose)	12
Localisation des ouvrages annexes (vannes, ventouses, purges, PI)	10
Inventaire des pompes et équipements électromécaniques	10
Localisation des branchements	10
Branchement : caractéristiques, référence, date de pose des compteurs	10
Document identifiant les secteurs réalisés en recherche de perte d'eau	0
Localisation des interventions sur le réseau (réparations, renouvellement)	10
Programme pluriannuel de renouvellement	10
Modélisation des réseaux	0
<b>TOTAL</b>	<b>101 points</b>

### q) **Taux moyen de renouvellement des réseaux**

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire renouvelé par la longueur du réseau.

Taux moyen de renouvellement : 2.6%

## III) **Qualité de l'eau**

### a) **Puits de Schweighouse**

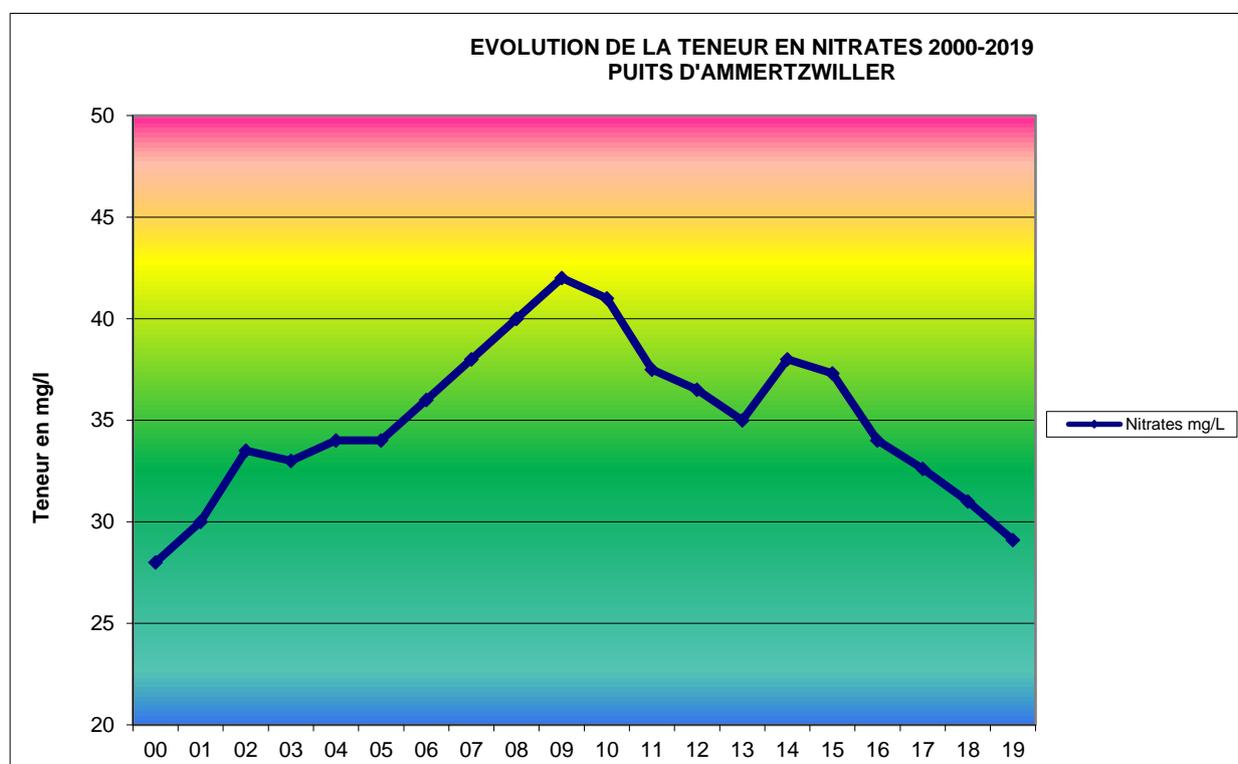
Eau brute, très légèrement acide, douce et faiblement minéralisée dont les paramètres physico-chimiques et bactériologiques analysés respectent les limites de qualité requises pour la production d'eau de consommation humaine.

### b) **Puits d'Ammertzwiller**

Eau brute, neutre, de dureté et de minéralisation moyennes dont les paramètres physico-chimiques et bactériologiques analysés respectent les limites de qualité requises pour la production d'eau de consommation humaine.

Nous restons attentifs aux teneurs en nitrates au puits d'Ammertzwiller.

Tous les 4 mois, des analyses d'auto contrôle sont effectuées afin de suivre au mieux leurs évolutions.



## c) Qualité de l'eau du robinet

# Qualité de l'eau distribuée en 2019

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2020

### S.I.A.E.P. AMMERTZWILLER BALSCHWILLER



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) sur [www.ars.grand-est.sante.fr](http://www.ars.grand-est.sante.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar  
03 69 49 30 41  
[ars-grandest-DT88-VSSE@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-DT88-VSSE@ars.sante.fr)

Credit photo : fotoa.com

#### ORIGINE DE L'EAU

Le S.I.A.E.P. AMMERTZWILLER BALSCHWILLER (4349 habitants)<sup>(1)</sup> est alimenté en eau par trois forages. Le syndicat dispose de quatre liaisons de secours : 2 avec le SIAEP de la Doller, 1 avec le SIAEP de Traubach et 1 avec la commune de Ballersdorf. Les ressources du S.I.A.E.P. AMMERTZWILLER BALSCHWILLER ont été déclarées d'utilité publique le 01/04/1977 et le 02/04/2009 et disposent de périmètres de protection. L'eau est distribuée sans traitement. Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2014

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

14 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

*Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.*

- 14 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

##### DURETE, PH

*Référence de qualité : pH 6,5 à 9*

- Dureté : 15,1 °f (degré français)
- pH : 6,9

Eau douce (peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. **Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable. (voir fiche d'information jointe)**

##### NITRATES

*Limite de qualité : 50 mg/l*

- Teneur moyenne : 19,5 mg/l
- Teneur maximale : 23,8 mg/l

La teneur en nitrates de l'eau distribuée respecte la limite réglementaire.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

*Références de qualité*

*Chlorures : 250 mg/l  
Sodium : 200 mg/l  
Fluor : 1,5 mg/l*

- Teneur moyenne en chlorures : 19,4 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 9,8 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,1 mg/l

##### PESTICIDES

*Limite de qualité : 0,1 µg/l*

Certains pesticides recherchés ont été détectés à des teneurs inférieures à la limite de qualité.

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

*Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.*

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

**En 2019, l'eau produite et distribuée par le S.I.A.E.P. AMMERTZWILLER BALSCHWILLER est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.**

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.



## LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérogène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérogènes.

## AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

### Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

#### **d) Branchements en plomb**

Suite au décret du 4 novembre 2002, une étude a été menée par IRH de Nambenheim. Son rapport a été remis au SIAEP le 19/01/2005. Aucune conduite en plomb n'a été répertoriée, le risque d'avoir des teneurs en plomb non conformes au robinet de l'utilisateur semble donc limité au domaine privé.

#### **e) Eau distribuée**

L'eau du SIAEP d'Ammertwiller - Balschwiller et Environs est distribuée sans traitement.

- 14 prélèvements d'eau ont été réalisés. L'eau produite et distribuée est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.
- 0 analyse non conforme aux limites de qualité réglementaires
- Taux de conformité : 100%

Eau de très bonne qualité microbiologique.

#### **f) Indice d'avancement de la protection de la ressource**

Nom du captage	Commune	N°BSS	DUP (date)	Indice
Puits d'Ammertwiller	Bernwiller	0444-4X-0019	01/04/1977	80%
Puits 1	Schweighouse	04128X0026	02/04/2009	80%
Puits 2	Schweighouse	04128X0143	02/04/2009	80%

## IV) Le prix de l'eau

### a) *Détail du prix de l'eau*

Pour l'ensemble des abonnés, le prix de l'eau était en 2019 de 1.58 €HT/m<sup>3</sup> (délibération du Comité Directeur du 19/02/2019).

Au prix de l'eau se rajoute :

- Une location de compteur à 10 €HT par semestre soit 20 €HT par an (délibération du Comité Directeur du 19/02/2019).
- Une part fixe par logement, par activité ou par prise d'eau pour entretien et renouvellement de réseau de 25 €HT par semestre soit 50 €HT par an (délibération du Comité Directeur du 19/02/2019).
- La taxe antipollution qui est de 0.35 €HT/m<sup>3</sup> (prélevée par l'agence de l'eau).
- La redevance pour prélèvement en eau souterraine que l'Agence de l'Eau nous facture (volume d'eau prélevé dans la nappe) qui est de 0.07 €HT/m<sup>3</sup>.

LA TVA au taux de 5.5% s'applique sur le prix de l'eau, la location du compteur et à toutes les taxes.

Produit de la vente d'eau pour l'année 2019 : 312 942.44 €HT

### b) *Récapitulatif du prix de l'eau*

nature du poste	Année 2012 120 m <sup>3</sup>	Année 2013 120 m <sup>3</sup>	Année 2014 120 m <sup>3</sup>	Année 2015 120 m <sup>3</sup>	Année 2016 120 m	Année 2017 120 m <sup>3</sup>	Année 2018 120 m <sup>3</sup>	Année 2019 120 m <sup>3</sup>	Variation en % 18 et 19
Abonnement annuel	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	0%
Prix m3 d'eau	183,60	186,00	188,40	189,60	189,60	189,60	189,60	189,60	0%
Entretien renouvellement réseau	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	0%
Red prélèvement eau souterraine	8,40	8,40	8,40	8,40	8,40	8,40	8,40	8,40	0%
taxe antipollution	51,84	50,4	48,84	47,4	42,00	42,00	42,00	42,00	0%
TVA 5,5%	17,26	17,31	17,35	17,345	17,05	17,05	17,05	17,05	0%
Total 120 m3 €TTC	331,10	332,11	332,99	332,75	327,05	327,05	327,05	327,05	0%

Prix moyen de l'eau pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup> : 2.725 €TTC/m<sup>3</sup>

## c) Facture type semestrielle de 60 m<sup>3</sup>

**S.I.A.E.P. Ammertzwiller - Balschwiller**  
 2 rue de l'école AMMERTZWILLER  
 68210 BERNWILLER  
 Tél : 03 89 25 34 09  
 siaep.ammertzwiller@wanadoo.fr

**Facture**  
 N° 2019-092-001948    Le 20/09/2019

**DELAI DE REGLEMENT**  
 Jusqu'au : 28/10/2019

\*\*\*\*\*FACTURE EAU\*\*\*\*\*

TRESORERIE DE DANNEMARIE  
 35, rue de Bâle  
 68210 DANNEMARIE  
 Tél 03 89 25 00 51

n° TVA intracommunautaire  
 FR 1727680039800014

**COMMUNES ADHERENTES AU  
 SIAEP AMMERTZWILLER BALSCHWILLER  
 & ENVIRONS**

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n° 66-624 du 19 août 1966, modifié par décret n°81-362 du 13 avril 1981, relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics et locaux.  
 VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance.

Réf. Abonnement : KIRJEBAL					Période facturée : du 16/03/2019 au 20/09/2019	
Branchement	Réf. Compteur	Anc. index	Nv. index	Conso. (m3)	Date relevé	Adresse
		747	807	60	11/09/2019	

Désignation	Base	Taux	Montant HT	TVA	Montant TVA	Montant TTC
PRIX M3	60	1.58000	94.80	5.50	5.21	100.01
Location de Compteur	1	10.00000	10.00	5.50	0.55	10.55
Ent. renouvellement réseaux	1	25.00000	25.00	5.50	1.38	26.38
			<b>129.80</b>		<b>7.14</b>	<b>136.94</b>
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	60	0.35000	21.00	5.50	1.16	22.16
Red prélèvement eau souterrain	60	0.07000	4.20	5.50	0.23	4.43
<b>Organismes Publics</b>			<b>25.20</b>		<b>1.39</b>	<b>26.59</b>
<b>TOTAL</b>			<b>155.00</b>		<b>8.53</b>	<b>163.53</b>

Eau / Asst.	TVA	Base HT	Taux	Montant TVA
Eau	1	155.00	5.50	8.53
<b>Total TVA :</b>				<b>8.53</b>

**NET A PAYER : 163.53 euros**

Prix de revient (hors abonnement): 0.00211 euros par litre  
 Total Abonnement : 36.93 euros

A RETOURNER AVEC LE REGLEMENT

REFERENCES

Facture EAU SIAEP AMMERTZWILLER BALSCHWILLER - MODALITES DE PAIEMENT

- 1 - Carte bancaire auprès du guichet de la Trésorerie de Dannemarie
- 2 - En espèces jusqu'à 300 € auprès du guichet de la Trésorerie de Dannemarie
- 3 - Virement bancaire à la Banque de France FR25 3000 1005 81E6 8700 0000 008
- 4 - Chèque Bancaire : Libellé au nom du "Trésor Public" et adressé à la Trésorerie de Dannemarie - 35, Rue de Bâle - 68210 DANNEMARIE.

Facture Balschwiller 2019/02	Coll 252
	252
Numéro 2019-092-001948	Clé1 5
Echéance 28/10/2019	Clé2 A
<b>NET A PAYER 163.53</b>	<b>euros</b>

Nouveaux horaires de la Trésorerie de Dannemarie : de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16 h,  
 Fermeture le mardi après-midi et le vendredi.

## **d) *Taxe et frais annexes***

### **1) Taxe de branchement**

La taxe de branchement demandée pour tout logement neuf ou rénové, hangar agricole, atelier commercial ou artisanal est de 500.00 €TTC suite à la délibération du Comité Directeur du 18/02/2014.

### **2) Participation aux frais de gestion :**

Montant perçu pour la participation aux frais de gestion (15 %) : 10 279.61 €HT

## **V) Investissements réalisés par le SIAEP en 2019**

### Renouvellement de réseaux et mise en place de bornes de comptage

- 7 ensembles de comptage ont été posés suite à des ruptures de canalisation ou reprise de branchements particuliers : 11 891 €HT.

### Télégestion regard de Buethwiller

Coût de l'opération : 17 500 €HT

### Renouvellement Liaison Balschwiller - Eglingen

- Pose de 820 ml de conduite principale DN150
- Reprise de 4 branchements
- Pose de 1 poteau d'incendie

Coût total de l'opération : 232 000 €HT

## **VI) Suivi de travaux réalisés par le SIAEP**

### Branchements neufs :

9 ensembles de comptage ont été posés pour de nouveaux branchements: 25 720 €HT

### Lotissement Hartmann à Hagenbach :

6 parcelles ont été viabilisées 19 260 €HT

### Remplacement de PI :

1 PI remplacé à Hagenbach : 5 075 €HT

### Bornes de comptage renversées ou endommagées :

1 borne de comptage a été remplacée suite à des dégradations.

### Suppression de Branchement et PI:

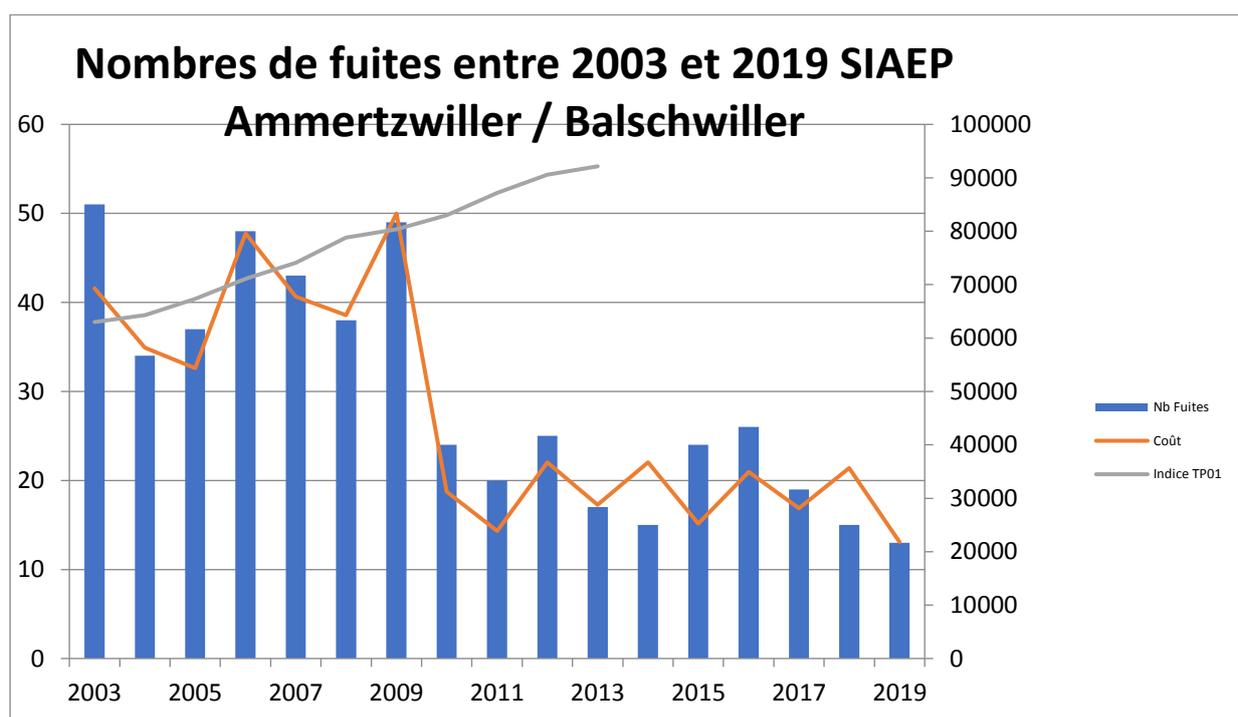
1 suppression de branchement a été effectuée à Buethwiller

1 suppression de PI a été effectuée à Gildwiller

## VII) Travaux d'entretien (fuites) en 2019

Communes	Réseau principal	Branchements particuliers	Poteaux D'incendie
Balschwiller	3	2	
Bernwiller	4	1	
Buethwiller			
Diefmatten			
Eglingen		1	
Falkwiller			
Gildwiller	1		
Hagenbach		1	
Hecken			
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	

13 interventions sur le réseau pour fuites  
Coût total réparation des fuites : 21 807 €HT



## VIII) Les dettes du Syndicat

Au 31 décembre 2019, les dettes du Syndicat Intercommunal était de 141 172.46 €.

## IX) Prévisions investissements et travaux

- Renouvellement de branchements dans les différentes communes au fur et à mesure des besoins.
- Changement de robinets vannes dans les différentes communes au fur et à mesure des besoins.
- Poste de Télégestion  
Coût prévisionnel : 15 000 €HT

### **Programme pluriannuel de renouvellement du réseau :**

#### ➤ **Année 2020**

##### Bernwiller : du 16 au 69 rue de Mulhouse

- ✓ Renouvellement de 880ml conduite principale DN150
  - ✓ Reprise de 41 branchements
  - ✓ 5 Poteaux incendie
- Coût prévisionnel : 300 000 €HT

##### Bernwiller : du 8 au 20 rue de la Forêt

- ✓ Renouvellement de 230ml conduite principale DN100
  - ✓ Reprise de 10 branchements
  - ✓ 2 Poteaux incendie
- Coût prévisionnel : 60 000 €HT

#### ➤ **Année 2021**

##### Gildwiller : du 16 au 56 rue principale plus chemin de croix

- ✓ Renouvellement de 720ml conduite principale DN200
  - ✓ Reprise de 33 branchements
  - ✓ 5 Poteaux incendie
- Coût prévisionnel : 300 000 €HT

#### ➤ **Année 2022**

##### Bernwiller : du 2 au 6 rue François Joseph Deyber

##### du 1 au 21 rue Jean Jacques Henner et du 2 au 24 rue Louis Werner

- ✓ Renouvellement de 770ml conduite principale DN150
  - ✓ Reprise de 47 branchements
  - ✓ 5 Poteaux incendie
- Coût prévisionnel : 350 000 €HT

#### ➤ **Année 2023**

##### Falkwiller : du 4 au 30 rue principale plus rue de l'Eglise

- ✓ Renouvellement de 1100ml conduite principale DN150
  - ✓ Reprise de 37 branchements
  - ✓ 5 Poteaux incendie
- Coût prévisionnel : 300 000 €HT

➤ **Année 2024**

Buethwiller : du 51 au 81 rue principale

- ✓ Renouvellement de 370ml conduite principale DN150
- ✓ Reprise de 26 branchements
- ✓ 2 Poteaux incendie

Coût prévisionnel : 170 000 €HT

Ce rapport a été établi par le Président du SIAEP d'Ammertzwiller - Balschwiller et Environs, présenté dans les grandes lignes au Comité Directeur du 19 février 2019 adressé à M. le Sous-Préfet d'Altkirch, aux maires de 9 communes adhérentes ainsi qu'à l'Agence Rhin Meuse.

Bernwiller, le 11 mai 2020



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "J. Meise", written over a large blue checkmark.

# ANNEXES : note d'information de l'agence de l'eau Rhin-Meuse



## NOTE D'INFORMATION

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Édition avril 2020  
CHIFFRES 2019

# L'agence de l'eau vous informe



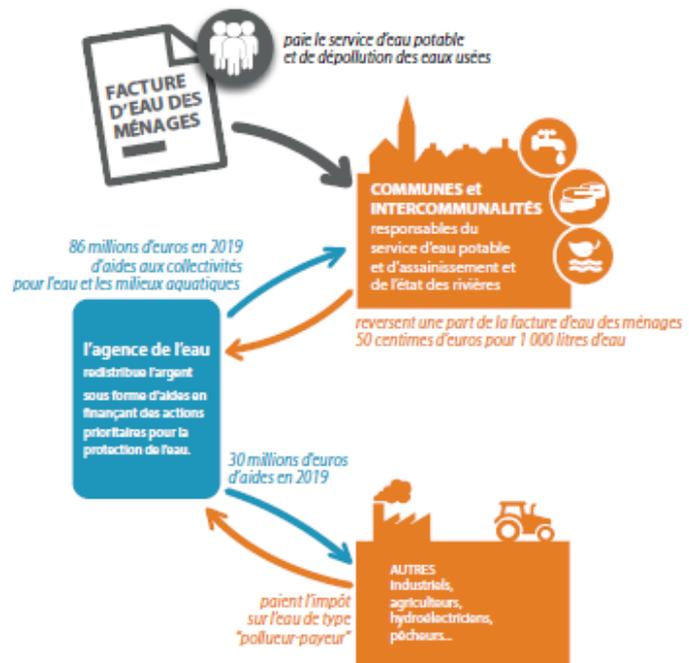
### LE SAVIEZ-VOUS ?

La part des redevances perçues par l'agence de l'eau représente en moyenne 20% du montant de la facture d'eau.

Les autres composantes de la facture d'eau sont :

- la facturation du service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- la facturation du service de collecte et de traitement des eaux usées
- la contribution aux autres organismes publics (VNF)
- la TVA

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)



### POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

➔ Suivez l'actualité de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : [www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr)

## COMBIEN COÛTENT LES REDEVANCES 2019 ?

En 2019, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 154 millions d'euros dont plus de 129 millions en provenance de la facture d'eau.

### recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2019 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € - source agence de l'eau Rhin-Meuse)



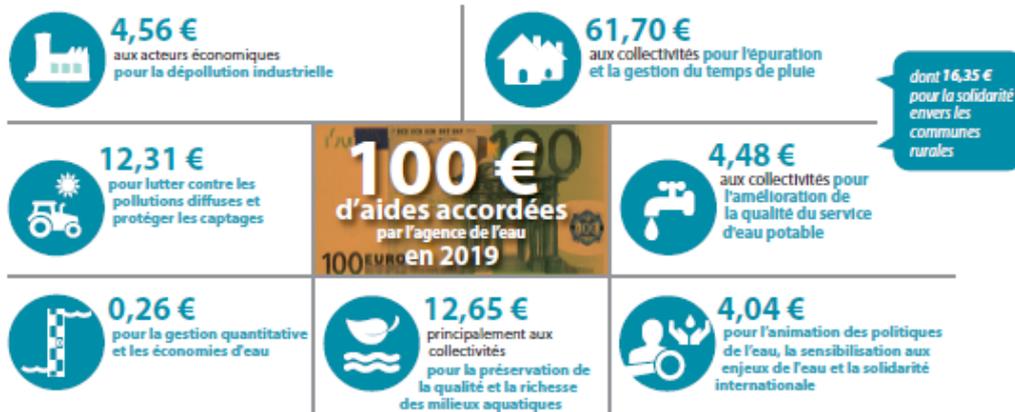
## À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

### interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2019 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2019) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



## ACTIONS AIDÉES

### PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2019

L'année 2019 marque le lancement du 11<sup>e</sup> programme d'action de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectifs et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques sous climat changeant.

### EN 2019...



### DES APPELS À PROJETS POUR MOBILISER

Proposés depuis quelques années par l'agence de l'eau Rhin-Meuse, les appels à projets s'imposent comme une nouvelle forme d'interventions.

En ligne de mire, l'innovation des territoires, l'expérimentation de futures modalités d'aides ou la mise en lumière de sujets prioritaires. C'est également le souhait de renforcer des partenariats autour de savoir-faire pour faire converger des enjeux environnementaux et de développement des territoires.

**2019 aura vu la poursuite et le lancement de nouveaux appels à projets** : trames vertes et bleues, renouvellement des réseaux d'eau potable, filières agricoles à bas niveau d'impact pour les ressources en eau, reconversion de friches industrielles, réduction/suppression de substances toxiques...

Un concours inédit "eau et quartiers prioritaires de la ville" a été lancé. Il vise à démultiplier de nouvelles formes d'aménagement conciliant développement de la nature, désimperméabilisation, infiltration des eaux pluviales, reconquête de la biodiversité... pour faciliter la résilience des quartiers.

### UN ÉTAT DES LIEUX POUR ÉLABORER LE SDAGE 2022-2027

L'état des lieux constitue un point de départ en posant un diagnostic sur le bassin. Il permet d'identifier et de cibler les actions à mener dans un seul but : restaurer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Les rivières, les lacs, les eaux souterraines sont tous concernés.

Après l'adoption de cet état des lieux, le comité de bassin élabore maintenant le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) 2022-2027 et son programme de mesures associé.

La notion de bon état des eaux émane de la directive cadre européenne sur l'eau (DCE) du 23 octobre 2000. L'atteinte d'un bon état des eaux à horizon 2027 y est fixée.





## le bassin Rhin-Meuse

## l'agence de l'eau Rhin-Meuse

### La carte d'identité du bassin Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km<sup>2</sup> (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km<sup>2</sup>.

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km<sup>2</sup> (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,3 millions d'habitants, 8 départements et 3 277 communes.

Agence de l'eau Rhin-Meuse  
Rozérieulles - BP 30019  
57161 Moulins-lès-Metz cedex

Tél. 03 87 34 47 00  
agence@eau-rhin-meuse.fr

Suivez l'actualité  
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse :

[www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr)



Pendant 2 ans, mois après mois, sujet après sujet, une web série et une foule de contenus éditoriaux pour présenter, répondre, décrypter, échanger directement avec les citoyens.

**Les agences de l'eau  
s'engagent pour  
améliorer la culture  
générale de l'eau.**

**Rendez-vous sur  
enimmersion-eau.fr**

et sur les réseaux sociaux



**EN  
IMMERSION**

L'eau a quelque chose à vous dire...

**LES  
AGENCES  
DE L'EAU**

100% PUBLIC